

**Pour votre information et réponse si besoin.**

Bonjour à tous,

Dans le cadre d'un recensement des besoins, Nelly BOUCHER et moi-même souhaitons connaître les besoins des clubs du département de Seine-Maritime dans le cadre de la formation ANTEOR. Ce recensement permettra de savoir si nous devons programmer deux sessions sur la Haute-Normandie ou une session unique commune au deux départements 27 et 76.

**Pour cela, merci de vous faire connaître si possible par retour de courriel avant le 15 octobre 2009 au CODEP 76.**

**Concernant la formation de base :**

Rappel concernant les pré-requis :

- Etre titulaire d'un niveau d'encadrement fédéral (E1 minimum) ;
- Etre titulaire du PSC1, du SST ou de l'AFPS (ce dernier devant avoir été recyclé obligatoirement il y a moins de deux ans).

*Nous vous rappelons que cette formation est essentiellement basée sur la pédagogie. La journée n'est pas destinée à être un recyclage gestuel. Les gestes techniques doivent donc être connus.*

Nota :

PSC1 = Premiers Secours Civique de Niveau 1 (formation de base aux premiers secours remplaçant l'ancien AFPS).

SST = Sauveteur Secouriste du Travail (organisé par les employeurs)

**Concernant les recyclages :**

L'équipe d'encadrement des formations ANTEOR a estimé que les formateurs titulaires d'ANTEOR devaient se faire recycler au minimum tous les deux ans. Cependant, les formateurs déjà titulaires d'ANTEOR et qui souhaitent se faire recycler tous les ans seront les bienvenus à la(aux) prochaine(s) formation(s) de base que nous allons organiser.

A noter que des formations de formateurs aux premiers secours "sécurité civile" (Brevet National de Moniteur des Premiers Secours) ont lieu dans les départements haut-Normands dans les prochains mois. N'hésitez pas à vous renseigner.

L'équipe d'encadrement ANTEOR "Haute-Normandie" de la Ligue des Pays Normands reste à votre disposition pour toute information complémentaire.

Cordialement,

Eric LESAULNIER

Equipe d'encadrement ANTEOR